

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 20

Mardi 29 mars 2022

Matière

- 1- Accroître la présence des Canadiens-Français dans l'espace public
- 2- Une vision du monde campée dans notre problématique nationale
- 3- Citations
- 4- Bientôt un nouveau site web

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



1- Accroître la présence des Canadiens-Français dans l'espace public

Alors que la mise en minorité des Canadiens-Français du Québec se rapproche, l'identité québécoise continue de perdre son sens. Les habitants plurinationaux et multiculturels qui peupleront de plus en plus le Québec ne seront guère impressionnés par un peuple qui, bien que bâtisseur du Canada des origines, aurait renoncé à se nommer proprement pour se fondre dans une identité générique.

C'était le plan de la Confédération, poursuivi cent ans plus tard par PET : un fédéralisme à découpe territoriale, avec des provinces, et la dualité linguistique dedans, pour l'identité. L'appellation de « Québécois francophones » pour se substituer aux Canadiens-français est un bel accomplissement du *Canadian nation building*. Pour continuer à s'affirmer dans le temps, les Canadiens-Français devront se ressaisir, se manifester de nouveau dans l'espace public, reprendre du poids politique, pour compter de nouveau comme une force avec laquelle il faut compter.

Des grands parmi les nôtres : Lionel Groulx, Daniel Johnson père et le René Lévesque d'Option Québec, exprimaient leur volonté de garantir notre avenir. Ils préconisaient des formules qui aboutissaient à la reconnaissance nationale des Canadiens-Français au sein du Canada. Leur option était conforme avec notre tradition patriotique depuis la Conquête, fondée sur un réalisme qui savait que l'autonomie ne s'obtient qu'en proportion de la capacité de l'assumer et de la défendre. Si cette voie avait été poursuivie, elle aurait payé des dividendes qui, à leur tour, pouvaient ouvrir la voie à d'autres ambitions.

En harmonie avec tous ceux qui tiennent à garder les pieds sur terre, la Fédération des Canadiens-Français proposera un Panthéon virtuel des Canadiens-Français dans un proche avenir. Pour continuer de vaincre le temps, il importe de rendre hommage à la mémoire de nos fondateurs.

2- Une vision du monde campée dans notre problématique nationale

Pour l'avenir de la nation, élargissons nos horizons

Dans cette synthèse, un très court essai, je passe en revue la situation et les intérêts des Canadiens-Français en regard du conflit en Ukraine, de l'immigration, de la langue française et de l'émergence d'un monde multipolaire avec ses espoirs et ses incertitudes.

Aucune élite, aucun pays n'est propriétaire de la planète. Voici un premier énoncé qui ne devrait pas faire sourciller. Pourtant, l'attitude hégémonique des États-Unis, qu'elle soit inspirée par la foi dans une « Manifest destiny »¹ ou d'autres sources, porte atteinte à l'exercice du droit international et entrave la résolution des différends par la voie des négociations de bonne foi. À juste titre, dans ce climat, on reproche aux Nations-Unies d'être inopérantes et de s'être départies de leur impartialité. Au départ, l'ONU voulait servir de lieu tenu en haute estime, un forum où l'explosion des conflits internationaux pouvait être apaisée par le dialogue et les médiations. Mis à part quelques succès, on n'y est jamais parvenu. On est en droit de se demander si la faible autorité morale de l'institution n'aurait pas son explication dans un unilatéralisme américain qui a mis l'institution à sa main ? Entre New York et Washington, la distance n'est pas très grande, n'est-ce-pas...

En fait, aucun pays n'a les moyens de dominer le monde. Les tentatives d'imposer une domination économique, militaire, culturelle ou spirituelle ne peuvent que finir par la tyrannie ou le chaos. En ce moment, le chaos frappe indistinctement de nombreuses régions du monde. Et de nouveau ces jours-ci, d'autres déplacements massifs, des Ukrainiens cette fois, se préparent vers d'autres régions du monde, dont le Canada. L'affaire ne sert aucunement l'intérêt des peuples. L'émigration, qui ne devrait être qu'une solution individuelle de dernier recours, tend aujourd'hui à se transformer en de vastes entreprises criardes d'exodes médiatisés. Ce qui inquiète doublement, c'est que les technologies de l'information réduisent la valeur du territoire comme lieu d'appartenance pour les nouveaux arrivants. Ces nouveaux déracinés ne recherchent plus forcément des attaches fortes avec la société d'accueil, dont plusieurs croient d'ailleurs pouvoir se passer. Pour les nations minoritaires et non reconnues, le cas des Canadiens-Français, on se prend à hésiter face au phénomène, coincés entre une générosité de bon aloi et le viol de notre intégrité nationale. C'est la torture qu'on applique sans ménagement à la conscience d'un petit peuple, toujours sans statut dans un pays dont les traces originelles françaises remontent à 500 ans. Il faut mettre à jour ce dilemme qui nous étouffe et l'exposer publiquement.

Devant une précarité existentielle qui s'accroît, la langue française nous est offerte comme le dernier os à ronger, au mieux un prix de consolation. On aura beau militer très fort en sa faveur, tant qu'elle sera promue avec l'aura pâlisant d'une simple langue commune, elle pourra de moins en moins servir de liant national.

Le cas ukrainien n'est ici que le dernier des exodes en lice, l'exportation d'une instabilité étrangère dans le Canada de Christia Freeland Chobiak². La paix des nations, et singulièrement le maintien des petites nations dans leur être collectif, est lié à un ordre multipolaire en voie accélérée de formation. Il comprend un déclasserement du monde anglo-saxon, difficile mais réel, il sera ramené aux proportions de sa puissance déclinante. Mais il y a un bémol. Autant une nouvelle architecture mondiale peut-être souhaitable, autant les petites nations n'y trouveront leur compte que si une place leur est explicitement réservée. Pour le cas des Canadiens-Français, non reconnus chez eux, la Conquête de 1760 s'est poursuivie dans leur malheur constitutionnel. Il vient d'une méprise sur la Confédération accompagnée de beaucoup de bonne foi chez les nôtres. Ce que nos prédécesseurs ont cru être un fédéralisme des deux nations n'était, en fait, qu'un découpage fédéral du territoire, assorti de quelques accommodements. Sur ce chapitre, Lionel Groulx, Richard Arès et bien d'autres, comme Henri Bourassa, se sont trompés, en misant beaucoup sur l'esprit et les promesses des débats parlementaires de 1865. Or le texte constitutionnel officiel ne reconnaît nulle part un statut national aux Canadiens-Français, condition indispensable à un fédéralisme des nations. Non seulement le texte ne suivait pas mais le fédéralisme, dominé par l'élément anglo-saxon a servi de plateforme pour réduire graduellement le pouvoir des Canadiens-Français, notamment par leur assimilation forcée à partir de la petite école, ce qui n'est rien d'autre que le génocide planifié d'une culture nationale. L'esprit de justice et la générosité des maîtres anglo-saxons du Canada, il fallait les chercher et on les cherche toujours.

À moins d'une catastrophe nucléaire, la multipolarité du monde devient irréversible, et peut-être un espoir pour les petits peuples. Mais pour que cet espoir se matérialise, il faudra tâcher d'inclure dans le concept de multipolarité, défendu jusqu'ici par les forces montantes qui veulent en constituer des pôles, il faudra, dis-je, des garanties pour que soit assurée l'existence des nations minoritaires historiquement constituées. Il faudra faire reconnaître le principe que parce qu'elles incarnent la diversité de l'humanité organisée elles sont une richesse pour la civilisation. Comment y arriver ? La question reste entière mais il est clair que la réponse passe par l'expression ferme d'une volonté des petites nations à trouver leur place dans une nouvelle architecture mondiale.

À l'occasion des deux guerres mondiales du XXe siècle, l'intérêt bien compris des Canadiens-Français les a gardés à distance des ambitions impérialistes. Surtout en 1917, ils ont refusé en grand nombre de faire corps avec elles. Mais notre petit peuple, qui a fortement intégré les tournures de pensée de l'OTAN depuis ce temps, peut-il encore prétendre à une existence distincte qui s'exprime concrètement ? Sinon à quoi riment les réclamations d'indépendance ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que des contradictions de cet ordre plombent le camp souverainiste. Chose certaine, le conformisme souverainiste, comme s'il n'était jamais sorti du racolage référendaire, n'a rien pour retrouver un peu de pertinence. Un échantillon d'effacement national nous était encore donné tout récemment par un Yves-François Blanchet qui a renoncé à toute manifestation d'indépendance politique pour se ranger sans discernement du côté de nos maîtres historiques.

« Je remercie le président Poutine de me reconnaître comme un adversaire de son régime odieux. Et je dois vous avouer que dans mes plans de vacances, il n'y avait pas la Russie », a ajouté M. Blanchet, qui était entouré de ses députés Alexis Brunelle-Duceppe et Stéphane Bergeron, eux aussi interdits d'entrée.³

Pourquoi Yves-François Blanchet, Alexis Brunelle-Duceppe (monsieur génocide ouïgour mais pas génocide canadien-français !) et consorts lèchent-t-ils les bottines d'un ordre établi qui ne nous a jamais fait de cadeau ? S'il était permis de rêver, on se demanderait pourquoi le Bloc québécois ne prend pas exemple sur Viktor Orban qui déclarait ceci, pas plus tard que le 26 mars dernier : "La Hongrie est du côté de la Hongrie", a déclaré samedi son Premier ministre, Viktor Orban, dans un communiqué, en réponse aux appels du président ukrainien Volodymyr Zelensky pour que Budapest cesse de rester sur la clôture dans le conflit entre Kiev et Moscou.⁴

¹:La destinée manifeste (en anglais : Manifest Destiny¹) est une expression apparue en 1845 pour désigner la forme américaine de l'idéologie calviniste selon laquelle la nation américaine aurait pour mission divine l'expansion de la « civilisation » vers l'Ouest, et à partir du xx^e siècle dans le monde entier.

²:<https://guyboulianne.com/2019/03/21/le-grand-pere-de-la-ministre-canadienne-des-affaires-etrangees-chrystia-freeland-etait-un-collaborateur-nazi/>

³:<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2022-03-15/guerre-en-ukraine/le-kremlin-ferme-les-portes-de-la-russie-a-trudeau-et-a-la-majorite-des-elus.php>

⁴:<https://www.rt.com/news/557-hungarian-pm-responds-zelensky-call/>

3- Citations

Pas un problème de langue mais un problème synthétique – Lionel Groulx

Voilà pourquoi, depuis vingt ans, je m'efforce à faire comprendre aux Canadiens français que leur problème national, n'est pas seulement un problème de langue, mais un problème synthétique.

Lionel Groulx, 1938

Aspirer à la plus grande autonomie possible – Pierre Trépanier

Quel était le destin des Canadiens français du Québec ? Groulx s'opposait à la modernité révolutionnaire, qui faisait du principe des nationalités un absolu.

Conformément à l'anthropologie catholique et à l'enseignement des papes, Groulx n'admettait pas que toute nation, pour cela seul qu'elle existait, jouissait d'un droit indiscutable à se constituer en État-nation. Mais toutes avaient le droit d'aspirer à la plus grande autonomie possible car telle était la volonté de Dieu, maître des temps et de l'histoire. Groulx était providentialiste.

Le réalisme, la sagesse, surtout le souci de la diaspora canadienne-française expliquent que, le plus souvent et du moins publiquement, Groulx ait conçu son État français à l'intérieur des cadres de la Confédération.

Mais les idées politiques de Groulx se découpaient sur un horizon, celui de l'idéal qui s'était révélé à lui en 1896 dans un roman de Jules-Paul Tardivel, « Pour la patrie ».

Tardivel y rêve d'une République canadienne-française indépendante sur les bords du St-Laurent. Ce mythe mobilisateur devint, pour Groulx, une idée de derrière la tête qui ne devait plus le quitter.

Pierre Trépanier, Lionel Groulx devant le tribunal de l'histoire

http://agora.qc.ca/documents/Lionel_Groulx--Lionel_Groulx_devant_le_tribunal_de_lhistoire_par_Pierre_Trepanier

4- Bientôt un nouveau site web

Nos membres le savent déjà

Un site web avec une personnalité unique
Sera bientôt lancé par la Fédération des Canadiens-Français
Il contiendra des biographies de centaines de nos personnages historiques,
Et mettra en vedette 32 d'entre eux dans un panthéon virtuel.
Une éphéméride, des citations, des textes historiques,
des analyses et de l'actualité s'ajouteront.

Voulez-vous participer à l'aventure ?

Une plateforme collaborative en ligne a été créée, une sorte d'arrière-boutique
du site. Elle permet aux membres de contribuer aux contenus.
Pour en savoir plus au sujet du site ou d'une participation éventuelle
Envoyer votre message : pierre.bouchard08@videotron.ca

5- Frais d'adhésion

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.
<p style="text-align: center;">Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !</p>